

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2258

13 septembre 2013

SOMMAIRE

3 PH S.A.	108339	Dream Luxco S.C.A.	108342
Aberdeen Indirect Property Partners Active Soparfi	108339	EcoBau Construction	108343
Alpha Investissements Immobiliers S.A.	108338	Edmond de Rothschild Private Equity China Investment S.C.A.	108344
Amster Property I S.à r.l.	108349	Enterprise Systems Technologies S.à r.l.	108343
BBW 1 Investment S.à r.l.	108357	EPI2	108347
BBW 2 Investment S.à r.l.	108374	EPISO Holding 15 S.à r.l.	108347
Carreaux Clean S.à r.l.	108380	Esterel Investissement S.à r.l.	108381
CCP III BW1 S.à r.l.	108357	Euric S.A.	108347
CCP III BW2 S.à r.l.	108374	Eurodrill SA	108346
Clearsight Turnaround Fund III GP, S.à r.l.	108366	Européenne de Financement S.à r.l.	108345
Clymene	108340	EuroSITQ	108344
CML Consulting S.A.	108340	EuroSITQ Finances	108344
Cofida S.A.	108340	Everard S. à r.l.	108345
Commercial Real Estate Loans SCA	108363	Evro Investment Group S.A.	108345
Coppe Investment and Services Holding S.A.	108340	execet Group SE	108339
Creacom S.A.	108341	Femex Trading S.A.	108346
CRX Markets S.A.	108341	F.F.F. Management & Trust S.A.	108345
CS Retail Park No.3 S.à r.l.	108341	Fidji Luxembourg (BC)	108346
CS Shopping Centre No. 1 S.à r.l.	108341	Fidji Luxembourg (BC2)	108346
Daje Partners	108343	Filti S.à r.l.	108346
Dentsply Dental S.à r.l.	108342	Foncière Jour S.A.	108344
Descaling S.à r.l.	108340	Galaxy Management Services (Luxembourg) S.A.	108345
Devinmind S.A.	108339	Gilaspi Investments S.A.	108347
DH P Alpha S.à r.l.	108341	Global Luxembourg S.à r.l.	108347
Diomedé S.A.	108343	Loubi S.A.	108348
D.I.V.A., Consulting S.A.	108342	Repco 29 S.A.	108384
DMC S. à r.l.	108343	Verlis S.A., Spf	108338
Dominicé Lux Capital S.C.A. SICAV-FIS	108342	Verlis S.A., Spf	108338
Dominicé Lux Capital S.C.A. SICAV-FIS	108342	V.V.F Luxembourg SA	108384
		W.E.T. Holding (Luxembourg) S.A.	108338
		W.E.T. Holding (Luxembourg) S.A.	108338

Verlis S.A., Spf, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 116.760.

Les comptes annuels au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/07/2013.

Signature.

Référence de publication: 2013102855/10.

(130123907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Verlis S.A., Spf, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 116.760.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/07/2013.

Signature.

Référence de publication: 2013102856/10.

(130123908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

W.E.T. Holding (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.

R.C.S. Luxembourg B 93.674.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Référence de publication: 2013102866/10.

(130124143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

W.E.T. Holding (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.

R.C.S. Luxembourg B 93.674.

Les comptes annuels au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Référence de publication: 2013102868/10.

(130124750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Alpha Investissements Immobiliers S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 163.778.

Suite à une fusion par absorption, le mandat de commissaire aux comptes est exercé, depuis le 1^{er} janvier 2012, par la société Alter Domus Luxembourg S.à r.l., avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en lieu et place de la société Eurofid S.à r.l., avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Le mandat de Alter Domus Luxembourg S.à r.l., précité, viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2016 et qui se tiendra en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Référence de publication: 2013102927/14.

(130125435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

exceet Group SE, Société Européenne.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 115, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 148.525.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Référence de publication: 2013102913/10.

(130125158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Aberdeen Indirect Property Partners Active Soparfi, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.
R.C.S. Luxembourg B 124.153.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 23 Juillet 2013.

Référence de publication: 2013102916/10.

(130125619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

3 PH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 86.564.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 13 juin 2013

La démission avec effet immédiat de Monsieur Régis DONATI de ses fonctions de commissaire aux comptes est acceptée.

A3T S.A., RCSL B 158687, avec siège social au 44, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, est nommée nouveau commissaire aux comptes pour une durée d'un an. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014.

Le réviseur externe HRT Révision S.à.R.L. est révoqué avec effet immédiat.

Pour extrait sincère et conforme

3 PH S.A.

Robert REGGIORI

Administrateur

Référence de publication: 2013102885/19.

(130124788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Devinmind S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 154.335.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 22 juillet 2013 à Luxembourg

Le Conseil décide à l'unanimité de transférer le siège social de

2, Rue Mathias Hertert L-1729 LUXEMBOURG

à

3A, Boulevard du Prince Henri

L-1724 LUXEMBOURG

Pour copie conforme

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013103123/15.

(130125082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Descaling S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 159.826.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013103122/9.

(130125894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Clymene, Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 145.471.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2012 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CLYMENE

Société anonyme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013103088/14.

(130125387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Cofida S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 30.992.

—
Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2013.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2013103092/12.

(130125207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Coppe Investment and Services Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 76.415.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013103097/10.

(130125541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

CML Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3220 Bettembourg, 58, rue Auguste Collart.

R.C.S. Luxembourg B 161.757.

—
Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013103090/9.

(130125302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

CRX Markets S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 173.889.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en date du 22 juillet 2013

En date du 22 Juillet 2013, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société a décidé de nommer Monsieur Urs STREWE, né le 14 Juillet 1969 à Dortmund, Allemagne, demeurant à Kottgeisinger Str. 3C, 82284 Grafath, Allemagne, comme membre du directoire de la Société avec effet immédiat et jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014 en relation avec l'approbation des comptes annuelle de la Société de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013103101/14.

(130125936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Creacom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 76.227.

—
Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2013.

GERARD Rachel.

Référence de publication: 2013103100/10.

(130125543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

CS Retail Park No.3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 124.895.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Référence de publication: 2013103103/10.

(130125279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

CS Shopping Centre No. 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 132.410.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Référence de publication: 2013103104/10.

(130125164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

DH P Alpha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 4.581.726,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 156.392.

—
Les comptes annuels au 30 novembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Référence de publication: 2013103124/10.

(130125046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

D.I.V.A., Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 5, rue des Foyers.
R.C.S. Luxembourg B 128.483.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013103106/9.

(130125299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Dentsply Dental S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 166.580.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Dentsply Dental S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013103112/11.

(130125732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Dominicé Lux Capital S.C.A. SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 173.193.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013103114/10.

(130125198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Dream Luxco S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Capital social: EUR 5.872.122,30.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 163.056.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Référence de publication: 2013103116/10.

(130125697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Dominicé Lux Capital S.C.A. SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 173.193.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle des actionnaires en date du 16 juillet 2013

Le mandat de la société Deloitte Audit ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, immatriculée au registre du commerce est des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.895, en tant que réviseur d'entreprises agréé est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié conforme

Référence de publication: 2013103115/14.

(130125937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

EcoBau Construction, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3355 Leudelange, 158, rue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 171.747.

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307
L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2013103138/14.

(130125168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Diomede S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 143.493.

Le Bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013103127/10.

(130125647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

DMC S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 107.314.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013103128/10.

(130124947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Daje Partners, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 89E, Parc d'Activités.
R.C.S. Luxembourg B 142.482.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013103118/9.

(130126050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Enterprise Systems Technologies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 296-298, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 175.518.

EXTRAIT

Par assemblée générale extraordinaire en date du 1^{er} mars 2013, Helmer Holding B.V., associée unique de la société Enterprise Systems Technologies S.à r.l. a changé sa dénomination sociale en Enterprise Technologies B.V.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013103142/11.

(130125900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

EuroSITQ, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 83.103.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 Juillet 2013.

Jean-Jacques Josset
Administrateur

Référence de publication: 2013103158/13.

(130125231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

EuroSITQ Finances, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 85.190.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 Juillet 2013.

Jean-Jacques Josset
Administrateur

Référence de publication: 2013103159/13.

(130125254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Edmond de Rothschild Private Equity China Investment S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 142.827.

Statuts coordonnés, suite à une augmentation de capital reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 19 mars 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 19 avril 2013.

Francis KESSELER
NOTAIRE

Référence de publication: 2013103140/13.

(130125729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Foncière Jour S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 122.579.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 8 Juillet 2013 à 14.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats de Messieurs Thierry GILLIER, Joseph WINANDY et Koen LOZIE, Administrateurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler en tant que Commissaire aux Comptes Fiduciaire HRT.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31.12.2013.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2013103223/15.

(130125325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Européenne de Financement S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 149.918.

Les comptes annuels clos au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013103189/9.

(130125331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Everard S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1899 Luxembourg, 20, rue de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 124.488.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013103190/10.

(130125193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Evro Investment Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 6, boulevard Pierre Dupong.

R.C.S. Luxembourg B 115.086.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013103191/10.

(130126015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

F.F.F. Management & Trust S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 42.411.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2013.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Référence de publication: 2013103193/11.

(130125576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Galaxy Management Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 94.469.

EXTRAIT

Les comptes annuels de la Société du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013103233/14.

(130125146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Eurodrill SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9156 Heiderscheid, 3, rue Fuussekaul.
R.C.S. Luxembourg B 91.701.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013103185/9.

(130125455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Fidji Luxembourg (BC2), Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1748 Findel, 4, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 115.238.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Référence de publication: 2013103196/10.

(130125852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Fidji Luxembourg (BC), Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1748 Findel, 4, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 110.918.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Référence de publication: 2013103195/10.

(130125851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Filti S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 137.169.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013103198/9.

(130125796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Femex Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 113.875.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 15 juillet 2013

L'assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur Monsieur Marco Gostoli demeurant professionnellement au 19/21 Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 30 juin 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2013103209/16.

(130125651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Global Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1538 Luxembourg, 2, Place de France.
R.C.S. Luxembourg B 108.494.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Global Luxembourg S.à r.l.
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013103240/11.

(130126041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

EPISO Holding 15 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 500.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 157.406.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Référence de publication: 2013103175/10.

(130125147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

EPI2, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 154.073.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013103176/10.

(130125124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Euric S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 41.643.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 juillet 2013.

GERARD Rachel.

Référence de publication: 2013103181/10.

(130125780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Gilspi Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 104.585.

RECTIFICATIF

Contrairement à ce qui a été enregistré et déposé le 22/07/2013 sous la référence L130124711, Monsieur Daniel PIERRE, né le 13 décembre 1967 à Arlon, Belgique et demeurant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommé administrateur de la société en remplacement de Monsieur Alain RENARD jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2016.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2013103257/13.

(130125548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Loubi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 177.559.

L'an deux mille treize, le dix-sept juillet.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société "LOUBI S.A.", avec siège social au 18, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant le 23 mai 2013, en voie de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

L'assemblée est présidée par Monsieur Franck PROVOST, directeur, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Corinne PETIT, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Raymond THILL, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social de la société à concurrence d'un montant de quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent soixante-neuf mille euros (99.969.000.- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000.- EUR) à cent millions d'euros (100.000.000.-EUR) par la création et l'émission de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent quatre-vingt-dix (999.690) actions d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les anciennes actions.

2. Souscription et libération des nouvelles actions à la valeur nominale, ensemble avec une prime d'émission, moyennant apport en nature.

3. Modification subséquente de l'article 3 paragraphe 1 des statuts afin de l'adapter à la nouvelle situation du capital social.

4. Divers.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence d'un montant de quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent soixante-neuf mille euros (99.969.000.- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000.- EUR) à cent millions d'euros (100.000.000.- EUR) par la création et l'émission de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent quatre-vingt-dix (999.690) actions d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune, émises avec une prime d'émission de cent soixante-quatorze millions quatre-vingt-un mille euros (174.081.000.- EUR) lesquelles actions jouissent des mêmes droits et obligations que les anciennes actions et confèrent le droit à des dividendes à partir de ce jour.

Deuxième résolution

Les neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent quatre-vingt-dix (999.690) actions nouvelles ont été intégralement souscrites par l'actionnaire unique et libérées entièrement avec la prime d'émission par le souscripteur moyennant un apport en nature, consistant en quatre mille trois cent cinquante (4.350) actions de la société de droit français CHRISTIAN LOUBOUTIN SAS, une société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 380 742 650 et ayant son siège social au 19, Rue Jean Jacques Rousseau, F-75001 Paris, lesquelles actions représentent trente-neuf virgule zéro quatre pour cent (39,04 %) du capital social de la société mentionnée d'une valeur de deux cent soixante-quatorze millions cinquante mille euros (274.050.000.- EUR).

Rapport du réviseur d'entreprises

Conformément aux articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi du 10 août 1915 modifiée, l'apport en nature décrit ci-dessus à fait l'objet d'un rapport établi le 28 juin 2013 par GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A., avec siège social, au 89A Pafelbruch, L-8308 Capellen, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B

43.298, lequel rapport, après avoir été signé «ne varietur» par tous les comparants et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'existence et la valeur des Actifs Apportés sont constatés par ledit rapport et les conclusions sont les suivantes:

«Sur base de nos diligences effectuées, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie, augmenté de la prime d'émission.»

Réalisation effective de l'apport

Le souscripteur déclare en sa qualité d'apporteur:

- que toutes les actions sont entièrement libérées;
- qu'il est le seul propriétaire légal des actions apportées;
- que lesdites actions sont légalement et conventionnellement librement transmissibles;
- qu'il n'existe ni de droit de préemption, ni d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs actions;
- que toutes formalités seront réalisées en France aux fins de formaliser le présent apport et de le rendre effectif partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

La preuve du transfert des susdites actions de la société «CHRISTIAN LOUBOUTIN SAS» par Monsieur Christian LOUBOUTIN à la société LOUBI S.A., a été rapportée au notaire instrumentant par une lettre d'engagement du Président de la susdite société française dont une partie des actions représentatives du capital social viennent d'être apportées à la société LOUBI S.A.,

à faire le nécessaire en vue du transfert effectif au nom de la société LOUBI S.A. dès réception d'un acte notarié constatant lesdits apports, laquelle lettre d'engagement reste annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Troisième résolution

Suite à la résolution précédemment prise, l'article 3 paragraphe 1 des statuts est modifié afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 3. Paragraphe 1.** Le capital souscrit est fixé à cent millions d'euros (100.000.000.- EUR), représenté par un million (1.000.000) d'actions d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune, libérées entièrement.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ sept mille euros (7.000.- EUR).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: F. Provost, C. Petit, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 juillet 2013. LAC/2013/33581. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107084/95.

(130129403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Amster Property I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 179.036.

— STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the nineteenth of July;

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

OAKLAND LIMITED, a company incorporated under the Isle of Man law, whose registered office is in 2a Lord Street, Douglas, Isle of Man and registered with the Company Registry, Department of Economic Development, Isle of Man under the number 127512C,

here represented by Mr. Christian DOSTERT, notary clerk, residing professionally in L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented as said before, has requested the officiating notary to document the deed of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which it deems to incorporate herewith and the articles of association of which are established as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name AMSTER PROPERTY I S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The Company may carry out all transactions relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a public limited liability company or of a private liability company, as well as the administration, management, control and development of such participations.

3.2 The Company may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect or real estate or moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

3.3 In particular the Company may use its funds for the creation, management, development and the disposal of a portfolio comprising all types of transferable securities or patents of whatever origin, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities and patents, either by way of contribution, subscription, purchase or otherwise, option, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

3.4 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.5 The Company may also carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

3.6 The Company may also proceed with the acquisition, management, development, sale and rental of any real estate, whether furnished or not, and in general, carry out all real estate operations with the exception of those reserved to a dealer in real estate and those concerning the placement and management of money. In general, the Company may carry out any patrimonial, movable, immovable, commercial, industrial or financial activity as well as all transactions that aim to promote and facilitate directly or indirectly the accomplishment and development of its purpose.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500,-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty five Euro (EUR 25,-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

In case of plurality of partners, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2 The members of the board might be split in two categories, respectively denominated «Category A Managers» and «Category B Managers».

7.3 The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and, to the extent Category A Managers and Category B Managers were appointed, at least one Category A Manager and one Category B Manager must be present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast and, if the board of managers is composed of Category A Managers and Category B Managers such resolutions must be approved by at least one Category A Manager and one Category B Manager. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation.

10.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager and by the joint signature of two managers in the case of a plurality of managers.

10.2 If the general meeting of partners decides to create two categories of managers (category A and category B), the Company will only be bound by the joint signature of any A Manager together with any B Manager.

10.3 The Company shall further be bound by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of partners**Art. 12. Powers and Voting rights.**

12.1 The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2 Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1 If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits**Art. 14. Accounting Year.**

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 Notwithstanding the preceding provisions, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholders before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholders.

VI. Dissolution - Liquidation**Art. 16. Dissolution - Liquidation.**

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by Law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VII. General provision

Art. 17. General provision. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2013.

Subscription - Payment

Thereupon, OAKLAND LIMITED, pre-designated and represented as stated here-above, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all five hundred (500) shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500,-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is evaluated at approximately one thousand Euros.

Resolutions of the sole partner

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company, in two different categories, for an indefinite period:

CATEGORY A

- Mr. Billy SKELLI-COHEN, born on October 9, 1976 in Neuilly-sur-Seine (France), residing 32 Eddiscombe Road, UK-SW6 4UA London (United Kingdom);

CATEGORY B

- Mrs. Katy MARCHIONE, born on April 18, 1970 in Hayange (France), residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

- Mrs. Rita GOUJON, born on May 27, 1971 in Hayange (France), residing professionally 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

2. The registered office of the Company is set at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us, the notary, the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-neuf juillet;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

OAKLAND LIMITED, une société constituée et existant suivant les lois de Isle of Man, ayant son siège social au 2a Lord Street, Douglas, Isle of Man et inscrite auprès du «Company Registry, Department of Economic Development, Isle of Man» sous le numéro 127512C,

ici représentée par Monsieur Christian DOSTERT, clerc de notaire, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer par les présentes et dont les statuts sont établis comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination AMSTER PROPTERY I S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

3.2 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

3.3 Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

3.4 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.5 La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

3.6 Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un Conseil de gérance.

7.2 Les membres du Conseil peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B».

7.3 Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout gérant.

Art. 9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée et, si des Gérants de catégorie A et des Gérants de catégorie B ont été nommés, que si au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés et, si des Gérants de catégorie A et des Gérants de catégorie B ont été nommés, ces résolutions ont été approuvées par au moins un Gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation.

10.1 La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

10.2 Dans l'éventualité où deux catégories de Gérants sont créées (Gérant de catégorie A et Gérant de catégorie B), la Société sera obligatoirement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B.

10.3 La Société sera aussi engagée par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée Générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 Nonobstant les dispositions précédentes, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires aux Associés avant la fin de l'exercice social sur la base d'un état de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par les Associés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la Loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2013

Souscription - Libération

Et à l'instant, OAKLAND LIMITED, pré-désignée et représentée comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'entière du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les cinq cents (500) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Estimation des frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à mille euros.

Décision de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

CATEGORIE A

- Monsieur Billy SKELLI-COHEN, né le 9 octobre 1976 à Neuilly-sur-Seine (France), demeurant 32 Eddiscombe Road, UK-SW6 4UA Londres (Royaume-Uni);

CATEGORIE B

- Madame Katy MARCHIONE, née le 18 avril 1970 à Hayange (France), demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

- Madame Rita GOUJON, née le 27 mai 1971 à Hayange (France), demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

2. Le siège social de la Société est établi au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: CH. DOSTERT - C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 23 juillet 2013. Relation: LAC/2013/34416. Reçu soixante-quinze euros 75,00
Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107617/425.

(130131701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

**BBW 1 Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. CCP III BW1 S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.

R.C.S. Luxembourg B 165.599.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-eighth day of June.

Before us, Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

BBW Investment Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 164772, hereby represented by Me Jean-Marc Delcour, Avocat, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 27 June 2013,

The said proxy after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

I. It is the current sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the name of "CCP III BW 1 S.à r.l.", governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 165599, and incorporated on December 16, 2011 pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 320, on February 3, 2012 (hereafter referred to as the "Company"). The Company's articles of incorporation (the "Articles") have not been amended since that date.

II. The share capital of the Company is currently set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares (parts sociales), with nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid-up. The appearing party holds all the shares in the share capital of the Company.

III. The sole shareholder of the Company is duly represented at the meeting, which is consequently regularly constituted and may deliberate upon all items of the following agenda, without prior notice:

a. Decision to change the corporate name of the Company from "CCP III BW 1 S.à r.l." into "BBW 1 Investment S.à r.l.";

b. Decision to amend Article 8. of the articles of association of the Company in order to reflect the removal of the classes of managers and the consecutive changes to (i) the procedures applying at the board of managers and (ii) the powers of representation of the Company by the managers;

c. Decision to include a new Article 11.2.(viii) in the articles of association of the Company in order to provide that certain decisions will be subject to the approval by the shareholders of BBW Investment Holdings S.à r.l., the sole shareholder of the Company, at a majority of at least ninety-six point five percent (96.5%) of the BBW Investment Holdings S.à r.l.'s share capital;

d. Acknowledgement of the resignation of Mr. Yves Barthels, Ms. Anita Lyse and Mr. Bruno Bagnouls, as current directors (gérants) of the Company, with effect as of the date of the present meeting, and granting them full discharge for the execution of their mandate up to their resignation;

e. Decision to appoint Mrs. Yonit Tzadok, Mrs. Noa Driblatt and Mr. Christophe Gaul, as new directors (gérants) of the Company, with effect as of the date of the present meeting, and for an unlimited period of time;

f. Miscellaneous.

Consequently, on the basis of the above agenda and after deliberation, the following resolutions were taken unanimously by the general meeting of the shareholders of the Company:

First resolution

The sole shareholder RESOLVES to change the corporate name of the Company from "CCP III BW 1 S.à r.l." into "BBW 1 Investment S.à r.l."

Article 1 of the Articles will henceforth read as follows:

" **Art. 1. Name.** The name of the Company is BBW 1 Investment S.à r.l. (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of Incorporation (the Articles)"

Second resolution

The sole shareholder RESOLVES to amend Article 8. of the Articles in order to reflect the removal of the classes of managers.

Article 8. of the Articles will henceforth read as follows:

" **Art. 8. Board of managers.**

8.1. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.2. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

8.3. Procedure

(i) The Board meets at the request of any one (1) manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that they know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written

notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

8.4. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two managers of the Company.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated."

Third resolution

The sole shareholder RESOLVES to include a new Article 11.2.(viii) of the Articles in order to provide that certain decisions will be subject to the approval by the shareholders of BBW Investment Holdings S.a r.l., the sole shareholder of the Company, at a majority of at least ninety-six point five percent (96.5%) of the BBW Investment Holdings S.a r.l.'s share capital.

Article 11.2.(viii). of the Articles will read as follows:

"(viii) Notwithstanding anything to the contrary in the Law or these Articles, and as long as BBW Investment Holdings S.a r.l. is the sole shareholder of the Company, the following decisions shall be subject to the approval of the shareholders of BBW Investment Holdings S.a r.l. owning at least ninety-six point five percent (96.5%) of BBW Investment Holdings S.a r.l. 's share capital:

- (i) amendment of the Articles;
- (ii) extension, transfer and/or other material change of the Company's business purpose;
- (iii) sale or disposal (other than leasing) of any part of the land and building located at Grafstrasse Str. 103-109, and Wildunger Str. 7-9, Frankfurt, Germany, (the "Building");
- (iv) issuance of shares in the Company;
- (v) refinancing of the Company's loans with a third party or obtaining of financing from a third party, except when such third party's financing and its terms, are included in the approved budget of BBW Investment Holdings S.a r.l. for the investment in the Building (the Project Budget);
- (vi) entry into agreements and/or introducing amendments into agreements between the Company and any shareholder of BBW Investment Holdings S.a r.l. or any entity (i.e. including "person") which controls, or is controlled by or under common control with one of the shareholders of BBW Investment Holdings S.a r.l. and "control" shall mean holding, directly or indirectly, at least fifty percent (50%) of all issued share capital and voting rights and rights to nominate fifty percent (50%) of the directors;
- (vii) approval of any annual budget;
- (viii) approval of any deviation from an approved annual budget exceeding 5% and/or any deviation in any specific line item exceeding 10%;
- (ix) release and appointment of a substituting asset, facility or property management service provider, in the event the supervisor over a project is not a entity (i.e. including "person") which controls, or is controlled by or under common control with Aurec Local Information Services Ltd., a company organized under the laws of the State of Israel, C.N. 2-128928-51, with a registered address of 19 Tuval St., Ramat- Gan, 52521, Israel, and Evert Limited, a company organized under the laws of Guernsey, CN. 43197, with a registered address of Suite 5, Tower Hill House, St. Peter Port Guernsey ("Aurec"), and "control" shall mean holding, directly or indirectly, at least fifty percent (50%) of all issued share capital and voting rights and rights to nominate fifty percent (50%) of the directors;
- (x) causing of the Company to renew, extend, or enter into a lease agreement which relates to a rental area of 5,000 square meters or fifteen percent (15%) or more of the leaseable area of the Building or which is of a value over fifteen percent (15%) or more of the rent generated from the Building;
- (xi) provision of a guarantee, indemnity bond or surety bond by a shareholder of BBW Investment Holdings S.à r.l.;
- (xii) voluntary dissolution, winding up or liquidation of the Company, except following the sale of the Buildings;

(xiii) merger, consolidation, reorganization or other business combination of the Company with or into another person (or engaging in a transaction having substantially the same effect, including acquisition of all or substantially all of the assets of any other person);

(xiv) any amendment to the legal or tax structure of the Company;

(xv) acquisition of new real estate other than the Building;

(xvi) approach of the current tenants of the Building for renting spaces in the adjacent office building (which is of a total area 65,000 square meters or which has an average monthly rent per square meter equals to or over EUR 26);".

Fourth resolution

The sole shareholder RESOLVES to acknowledge and accept the resignations of Mr. Yves Barthels, Ms. Anita Lyse and Mr. Bruno Bagnouls from their position as director (gérant) of the Company with effect as of the date of this meeting.

The sole shareholder further RESOLVES to grant them full discharge from any liability arising from the performance of their duties as directors of the Company up to their resignation as far as legally possible.

Fifth resolution

The sole shareholder RESOLVES to appoint, with immediate effect and for an undetermined period, the following persons as new directors (gérants) of the Company:

- Mrs. Yonit Tzadok, certified public accountant, born in Israel on 22 January 1972, residing at 444, Madison Avenue, New York, NY10022;

- Mrs. Noa Drieblatt certified public accountant, born in Israel on 10 October 1971, residing at 3, Hayetzira street, Ramat Gan, Israel 52521; and

- Christophe Gaul, certified public accountant, born in Messancy, Belgium, on 3 April 1977, with professional address at 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg.

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-huitième jour de juin.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

BBW Investment Holdings S.à r.l., société à responsabilité limitée, organisée et constituée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, dont le siège social est situé 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 164772, ici représentée par Me Jean-Marc Delcour, Avocat, dont l'adresse professionnelle se situe au Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée sous seing privée le 27 juin 2013;

La procuration susmentionnée, qui a été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, seront annexées au présent acte afin d'être enregistrée.

La partie comparante, représentée comme établi ci-avant, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Elle est l'unique associé actuel d'une société à responsabilité limitée connue sous le nom de "CCP III BW 1 S.à r.l.", régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 165599, constituée le 16 décembre 2011 suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 320, le 3 février 2012 (ci-après désignée comme la «Société»). Les statuts de la Société (les «Statuts») n'ont pas été modifiés depuis cette date.

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12,500.-) représenté par douze mille cinq cents (12,500) parts sociales, chacune d'une valeur nominale de un euro (EUR 1.-), toutes intégralement souscrites et entièrement libérées. La partie comparante détient l'intégralité des parts sociales du capital social de la Société.

III. L'unique associé de la Société est dument représenté à l'assemblée générale, qui est en conséquence régulièrement constituée et peut délibérer sur tous les points de l'ordre du jour suivant, sans notification préalable:

- a. Modification de la dénomination sociale de la Société de «CCP III BW 1 S.à r.l.» pour «BBW1 Investment S.à r.l.»;
- b. Modification de l'Article 8 des statuts de la Société afin de refléter la suppression des catégories de gérants et les modifications consécutives (i) des procédures s'appliquant au conseil de gérance et (ii) du pouvoir de représentation de la Société par les gérants;
- c. Ajout d'un nouvel Article 11.2.(viii) aux statuts de la Société afin d'intégrer la disposition selon laquelle certaines décisions seront sujettes à l'approbation des associés de BBW Investment Holdings S.à r.l., l'unique associé de la Société, à la majorité d'au moins quatre vingt seize pourcent et demi (96.5%) du capital social de BBW Investment Holdings S.à r.l.;
- d. Prise d'acte de la démission de M. Yves Barthels, Mme Anita Lyse et M. Bruno Bagnouls, gérants actuels de la Société, produisant effet à compter de la date de la présente assemblée générale, et octroi à ceux-ci du quitus pour l'exécution de leur mandat jusqu'à leur démission;
- e. Nomination de Mme Yonit Tzadok, Mme Noa Driblatt and M. Christophe Gaul en tant que nouveaux gérants de la Société, produisant effet à compter de la date de l'assemblée générale, et pour une période de temps illimitée;
- f. Divers.

En conséquence, sur la base de l'ordre du jour ci-dessus et après délibération les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité par l'assemblée générale des associés de la Société:

Première résolution:

L'associé unique DÉCIDE de modifier la dénomination sociale de la Société de "CCP III BW 1 S.à r.l." pour "BBW 1 Investment S.à r.l."

L'Article 1 des Statuts aura par conséquent la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}. Dénomination sociale.** La dénomination sociale de la Société est BBW1 Investment S.à r.l. (la Société). La société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), et par les présents statuts (les Statuts)».

Deuxième résolution:

L'associé unique DÉCIDE de modifier l'Article 8 des Statuts afin de refléter la suppression des catégories de gérants. L'Article 8 des Statuts aura par conséquent la teneur suivante:

« **Art. 8. Conseil de gérance.**

8.1. Si plusieurs gérants sont nommés, ils forment le conseil de gérance (le Conseil).

8.2 Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés au(x) associé(s) par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil, qui a tout pouvoir pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents par le Conseil.

8.3 Procédure

(i) Le Conseil se réunit à la demande de l'un (1) des gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, en principe situé à Luxembourg.

(ii) Un avis écrit de toute réunion du Conseil est remis à tous les gérants au moins vingt- quatre (24) heures à l'avance, sauf dans le cas d'une urgence, dont la nature et les circonstances sont mentionnées dans l'avis.

(iii) Aucun avis n'est requis si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et déclarent avoir connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à l'avis d'une réunion, avant ou après la réunion. Des avis écrits distincts ne sont pas requis pour des réunions tenues à un moment et à un endroit indiqués dans un programme au préalable adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut désigner un autre gérant comme mandataire pour le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix par les gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par l'ensemble des gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence, ou par tout autre moyen de communication qui permet à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler les unes les autres. La participation par de tels moyens est considérée équivalente à une participation en personne à une réunion dument convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et contraignantes comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dument convoquée et tenue, et portent la date de la dernière signature.

8.4 Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en tous points par les signatures conjointes de deux des gérants de la Société.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spécifiques auront été délégués.»

Troisième résolution:

L'associé unique DÉCIDE d'ajouter un nouvel Article 11.2.(viii) des Statuts afin d'intégrer la disposition selon laquelle certaines décisions seront sujettes à l'approbation des associés de BBW Investment Holdings S.à r.l., l'unique associé de la Société, à la majorité d'au moins quatre vingt seize pourcent et demi (96.5%) du capital social de BBW Investment Holdings S.à r.l.

L'article 11.2 (viii). des Statuts aura la teneur suivante:

«(viii) Nonobstant toute disposition contraire de la Loi ou des présents Statuts, et tant que BBW Investment Holdings S.à r.l. est l'associé unique de la Société, les décisions suivantes seront sujettes à l'approbation des associés de BBW Investment Holdings S.à r.l. détenant au moins quatre-vingt-seize pourcent et demi (96.5%) du capital social de BBW Investment Holdings S.à r.l.:

(i) La modification des Statuts;

(ii) L'extension, le transfert et/ou tout autre changement matériel de l'objet commercial de la Société;

(iii) La vente ou la mise à disposition (autrement que par crédit-bail) de toute partie du terrain et du bâtiment sis Grafstrasse Str. 103-109, et Wildunger Str. 7-9, Frankfurt, Germany (le «Bâtiment»);

(iv) L'émission de parts sociales dans la Société;

(v) Le refinancement des emprunts de la Société auprès de tiers ou l'obtention d'un financement auprès d'un tiers, à moins que ce financement par un tiers et ses conditions ne soient inclus dans le budget approuvé de BBW Investment Holdings S.à r.l. pour l'investissement dans le Bâtiment (le Budget de Projet);

(vi) La conclusion d'accords et/ou l'introduction de modifications aux accords entre la Société et tout associé de BBW Investment Holdings S.à r.l. ou toute entité (c'est-à-dire notamment une «personne») qui contrôle, est contrôlée par, ou est sous contrôle conjoint avec, l'un des associés de BBW Investment Holdings S.à r.l., et «contrôler» signifiera détenir, directement ou indirectement, au moins cinquante pourcent (50%) de l'ensemble du capital social émis et des droits de vote et le droit de nommer cinquante pourcent (50%) des administrateurs;

(vii) L'approbation de tout budget annuel;

(viii) L'approbation de tout écart d'un budget annuel approuvé de plus de 5% et/ou de tout écart de plus de 10% d'un poste budgétaire spécifique;

(ix) La révocation et nomination d'un prestataire de service de remplacement d'actifs, ou de gestion des installations ou des immeubles, si le superviseur d'un projet n'est pas une entité (c'est-à-dire notamment une «personne») qui contrôle, est contrôlée par, ou est sous contrôle conjoint avec Aurec Local Information Services Ltd., société régie par les lois de l'Etat d'Israël, C.N. 2-128928-51, dont le siège social est sis 19 Tuval St., Ramat-Gan, 52521, Israël, et Evert Limited, société régie par les lois de Guernesey, CN. 43197, dont le siège social est sis Suite 5, Tower Hill House, St. Peter Port Guernesey ("Aurec"), et «contrôler» signifiera détenir, directement ou indirectement, au moins cinquante pourcent (50%) de l'ensemble du capital social émis et des droits de vote et le droit de nommer cinquante pourcent (50%) des gérants de Aurec;

(x) La prise d'une décision contraignant la Société à renouveler, étendre ou conclure un contrat de crédit-bail qui concerne une surface de location de 5.000 mètres carrés ou quinze pourcent (15%) ou plus de la surface locative du Bâtiment, ou d'une valeur de plus de quinze pourcent (15%) ou plus des loyers générés par le Bâtiment;

(xi) La constitution d'une garantie, indemnité ou sûreté par un associé de BBW Investment Holdings S.à r.l.;

(xii) La dissolution, fermeture ou liquidation volontaire de la Société, à moins qu'elles ne soient consécutives à la vente du Bâtiments;

(xiii) La fusion, consolidation, réorganisation ou tout autre regroupement d'entreprises de la Société avec ou en une autre personne (ou la réalisation d'une opération qui a en substance les mêmes effets, notamment l'acquisition de la totalité ou d'une part substantielle des actifs de toute autre personne);

(xiv) Toute modification de la structure légale et fiscale de la Société;

(xv) L'acquisition de nouveaux biens immobiliers autres que le Bâtiment;

(xvi) L'Approche des locataires actuels du Bâtiment pour la location d'espaces dans l'immeuble de bureaux adjacent (d'une surface totale de 65.000 mètres carrés ou d'un loyer mensuel moyen par mètre carré égal ou supérieur à EUR 26).»

Quatrième résolution

L'associé unique DÉCIDE de prendre acte et d'accepter les démissions de M. Yves Barthels, Mme Anita Lyse et M. Bruno Bagnouls de leur fonction de gérant de la Société, prenant effet à compter de la date de cette assemblée générale.

L'associé unique DÉCIDE en outre de leur donner quitus de toute responsabilité liée à l'exécution des leurs devoirs de gérants de la Société jusqu'à leur démission et dans la mesure permise par la loi.

Cinquième résolution

L'associé unique DÉCIDE de nommer, à effet immédiat et pour une période indéterminée, les personnes suivantes comme nouveaux gérants de la Société:

- Mme Yonit Tzadok, expert comptable agréée, née en Israël le 22 janvier 1972, résidant 444, Madison Avenue, New York, NY10022;
- Mme Noa Driehblatt, expert comptable agréée, née en Israël le 10 octobre 1971, résidant 3, Hayetzira street, Ramat Gan, Israel 52521; et
- Christophe Gaul, comptable agréé, né à Messancy, Belgique le 3 avril 1977, dont l'adresse professionnelle est située 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Coûts

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société à raison du présent acte sont estimés à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, constate qu'à la demande des comparants, le présent acte est documenté en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête du présent acte.

Après lecture faite au comparant, celui-ci a signé le présent acte original avec le notaire.

Signé: Delcour, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 05 juillet 2013. Relation: EAC/2013/8774.

Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013107750/319.

(130130841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Commercial Real Estate Loans SCA, Société en Commandite par Actions - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 157.337.

In the year two thousand and thirteen, on the first day of July.

Before Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Ms. Emilie DALLEMAGNE, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

acting in her capacity as a special proxyholder of Commercial Real Estate Loans S.C.A., a Luxembourg société en commandite par actions, having its registered office at 21, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, incorporated on 30 November 2010 pursuant to a deed of Me Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 44 dated 10 January 2011 registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 157.337, whose articles of association have been amended for the last time following a deed of the undersigned notary on 13 June 2013, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company"),

by virtue of the authority conferred on her by written resolutions adopted by the board of directors (the "Board") of Commercial Real Estate Loans General Partner S.A., a Luxembourg public limited company (société anonyme) with registered office at 21, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 157.317, acting as general partner of the Company (the "General Partner"), on June 18, 2013, a copy of which resolutions, signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in her said capacity, has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I. That the issued share capital of the Company is presently set at one hundred thirty three million four hundred forty nine thousand eight hundred sixteen Euros (EUR 133,449,816.-) divided into (i) four (4) management shares with a nominal value of one thousand Euros (1,000 EUR) each (the "Management Shares"), into (ii) one hundred thirty three million four hundred forty one thousand eight hundred sixteen (133,441,816) class A ordinary shares (the "Class A Ordinary Shares"),

held by the class A limited shareholders (the "Class A Limited Shareholders") with a nominal value of one Euro (1 EUR) each and into (iii) four thousand (4,000) class B ordinary shares (the "Class B Ordinary Shares"), held by the General Partner, with a nominal value of one Euro (1 EUR) each divided as follows:

Commercial Real Estate Loans SCA -CRE senior 1

- 1 Management Share with a nominal value of one thousand Euros (1,000 EUR) held by the General Partner;
- 26,421,322 Class A Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (1 EUR) each, held by Class A Limited Shareholders;

- 1,000 Class B Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (1 EUR) each, held by the General Partner;

Commercial Real Estate Loans SCA - AXA CRE senior 1

- 1 Management Share with a nominal value of one thousand Euros (1,000 EUR) held by the General Partner in the respective compartment;

- 53,439,227 Class A Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (1 EUR) each, held by Class A Limited Shareholders;

- 1,000 Class B Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (1 EUR) each, held by the General Partner;

Commercial Real Estate Loans SCA - AXA CRE senior 2

- 1 Management Share with a nominal value of one thousand Euros (1,000 EUR) held by the General Partner;

- 41,565,050 Class A Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (1 EUR) each, held by Class A Limited Shareholders;

- 1,000 Class B Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (1 EUR) each, held by the General Partner.

Commercial Real Estate Loans SCA - CRE senior 2

- 1 Management Share with a nominal value of one thousand Euros (1,000 EUR) held by the General Partner;

- 12,016,217 Class A Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (1 EUR) each, held by Class A Limited Shareholders;

- 1,000 Class B Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (1 EUR) each, held by the General Partner;

That pursuant to article 5.4 of the Company's articles of association, the authorised capital of the Company has been fixed at seven hundred million Euro (EUR 700,000,000.-) divided into six hundred ninety nine million nine hundred ninety thousand (699,990,000) redeemable Ordinary Shares of the relevant class and compartment with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each and ten (10) management shares of the relevant compartment with a nominal value of one thousand Euros (EUR 1,000) per management share and that pursuant to the article 5.6, the General Partner of the Company has been authorised to increase the issued share capital of the Company by the creation of new redeemable Ordinary Shares of the relevant Class and Compartment with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) per Ordinary Share.

II. That the Board of the General Partner of the Company, in the resolutions adopted on June 18, 2013 and in accordance with the authority conferred to it pursuant to article 5 of the Company's articles of association, has decided, subject to the confirmation by any one director of the General Partner of the receipt of the subscription monies, which confirmation was given on June 18 2013, an increase of the issued share capital by an amount of six million five hundred eighty-five thousand five hundred eighty-five Euros (EUR 6,585,585.-) by the creation and issuance of six million five hundred eighty-five thousand five hundred eighty-five (6,585,585) new Class A Ordinary Shares each share with a par value of one Euro (EUR 1.-), having the same rights and privileges as the already existing Class A Ordinary Shares, each share with a par value of one Euro (EUR 1.-), having the same rights and privileges as the already existing Class A Ordinary Shares.

III. That the Board of the General Partner of the Company, in the resolutions adopted on June 18, 2013 has accepted upon satisfactory evidence of the receipt by the Company of the relevant subscription monies, which evidence was obtained on June 28, 2013, the subscription of six million five hundred eighty-five thousand five hundred eighty-five (6,585,585) new Class A Ordinary Shares together with a total share premium of fifty-nine million two hundred seventy thousand two hundred sixty-five Euros (EUR 59,270,265.-) as follows:

In respect to Commercial Real Estate Loans SCA - AXA CRE Senior 1:

AXA Belgium, a company governed by the laws of Belgium, with registered office at 25, boulevard du Souverain, B-1170 Brussels ("AXA Belgium"): 2,500,000 Class A Ordinary Shares in the respective compartment with the payment of share premium for an amount of EUR 22,500,000.-

In respect to Commercial Real Estate Loans SCA - AXA CRE Senior 2:

AXA Life Insurance Co Ltd, a company governed by the laws of Japan, with registered office at NBF Platinum Tower 1-17-3 Shirokane, Minato-ku, Tokyo 108-8020, Japan ("AXA Life"): 1,666,667 Class A Ordinary Shares in the respective compartment with the payment of share premium for an amount of EUR 15,000,000.-;

AXA Seguros Generales S.A., a company governed by the laws of Spain, with registered office at C. Monsenor Palmer 1, 07014 Palma de Mallorca, Spain ("AXA Seguros"): 166,666 Class A Ordinary Shares in the respective compartment with the payment of share premium for an amount of EUR 1,500,000.-; and

CREL Issuance S.a r.l. a company governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 21 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg ("CREL"): 1,666,667 Class A Ordinary Shares in the respective compartment with the payment of share premium for an amount of EUR 15,000,000.

In respect to Commercial Real Estate Loans SCA -CRE Senior 2:

Royal & Sun Alliance Insurance PLC, a company governed by the laws of England, having its registered office at St Marks Court, Chart Way, Horsham, West Sussex RH12 1XM ("Royal & Sun"): 585,585 Class A Ordinary Shares in the respective compartment with the payment of share premium for an amount of EUR 5,270,265.

IV. That all these new Class A Ordinary Shares have been entirely subscribed by the aforesaid subscribers and fully paid up, together with the share premium, by contributions in cash to the Company as confirmed on 28 June 2013, so that the total amount of sixty-five million eight hundred fifty-five thousand eight hundred fifty Euros (EUR 65,855,850.-) representing the amount of the above mentioned capital increase and comprising the payment of a share premium in an amount of fifty-nine million two hundred seventy thousand two hundred sixty-five Euros (EUR 59,270,265.-) has been at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments.

V. That as a consequence of the above mentioned increase of the issued share capital, the first paragraph of article 5 of the articles of association is therefore amended and shall read as follows:

« **Art. 5. Share capital.** "The subscribed capital of the Company is fixed at one hundred forty million thirty-five thousand four hundred one Euros (EUR 140,035,401.-) divided into (i) four (4) Management Shares with a value of one thousand Euros (1,000 EUR) each and into (ii) one hundred forty million twenty-seven thousand four hundred one (140,027,401) Class A Ordinary Shares with a value of one Euro (1 EUR) each and into (iii) four thousand (4,000) Class B Ordinary Shares with a value of one Euro (1 EUR) each divided as follows:

Commercial Real Estate Loans SCA -CRE senior 1

- 1 Management Share with a nominal value of one thousand Euros (1,000 EUR) held by the General Partner in the respective compartment;
- 26,421,322 Class A Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (1 EUR) each, held by Class A Limited Shareholders in the respective compartment;
- 1,000 Class B Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (1 EUR) each, held by the General Partner in the respective compartment;

Commercial Real Estate Loans SCA - AXA CRE senior 1

- 1 Management Share with a nominal value of one thousand Euros (1,000 EUR) held by the General Partner in the respective compartment;
- 55,939,227 Class A Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (1 EUR) each, held by Class A Limited Shareholders in the respective compartment;
- 1,000 Class B Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (1 EUR) each, held by the General Partner in the respective compartment;

Commercial Real Estate Loans SCA - AXA CRE senior 2

- 1 Management Share with a nominal value of one thousand Euros (1,000 EUR) held by the General Partner in the respective compartment;
- 45,065,050 Class A Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (1 EUR) each, held by Class A Limited Shareholders in the respective compartment;
- 1,000 Class B Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (1 EUR) each, held by the General Partner in the respective compartment;

Commercial Real Estate Loans SCA - CRE senior 2

- 1 Management Share with a nominal value of one thousand Euros (1,000 EUR) held by the General Partner in the respective compartment;
- 12,601,802 Class A Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (1 EUR) each, held by Class A Limited Shareholders in the respective compartment;
- 1,000 Class B Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (1 EUR) each, held by the General Partner in the respective compartment;

all Shares being fully paid up. These Ordinary Shares are redeemable in accordance with the provisions of article 49-8 of the 1915 Law and these Articles of Incorporation."

Expenses

The expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately six thousand six hundred Euros (EUR 6.600).

Whereas, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, with no need of further translation in accordance with Article 26(2) of the Law of 13 February 2007 relating to Specialised Investment Funds.

After reading of the document to the appearing person, known to the notary by her first and surname, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

Signé: E. DALLEMAGNE, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 3 juillet 2013. Relation: LAC/2013/30847.

Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107726/153.

(130131453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Clearsight Turnaround Fund III GP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 179.032.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the nineteenth of July.

Before the undersigned Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Clearsight GmbH, with registered office in Churerstrasse 23, 8808 Pfaffikon, Switzerland and registered with the Handelsregister des Kantons Schwyz under number CH 130.4.016.598-5, duly represented by Jakub Crhonek, residing professionally at Churerstrasse 23, 8808 Pfaffikon, Switzerland

hereby represented by Me Victorien HÉMERY, lawyer, with professional address at 14, rue Erasme, L-2082, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 17 July 2013, which, initialed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The aforementioned party is referred to hereafter as the "Sole Shareholder".

Such appearing party, acting in the herein above stated capacity, has requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée).

Chapter I. Form; Name; Registered office; Object; Duration

Art. 1. Form; Name.

1.1 There is hereby established by the current owner of the Shares created hereafter and among all those who may become Shareholders in the future, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended from time to time (the "Law") and by the present articles of association (the "Articles").

1.2 The company exists under the name of "Clearsight Turnaround Fund III GP, S.à r.l." (the "Company").

1.3 The Company may have one shareholder (the "Sole Shareholder") or more shareholders (the "Shareholders") with a maximum of forty (40) Shareholders.

1.4 Any reference to the Shareholders in the Articles shall be a reference to the Sole Shareholder of the Company if the Company has only one shareholder.

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in the municipality of Schuttrange (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Board of Managers of the Company (as defined hereafter) is authorized to transfer the registered office of the Company within the city of its registered office.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the holding of interests in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management, in whatever capacity, of such holdings and in particular the holding of interests in Clearsight Turnaround Fund III (SCA) SICAV-SIF, an investment company with variable capital (société d'investissement à capital variable - SICAV) in the form of a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions - S.C.A.) organized as a specialized investment fund (fonds d'investissement spécialisé - SIF) governed by the

laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of 13 February 2007 on specialized investment funds, as amended from time to time, and to act as its general partner and manager with unlimited liability.

3.2 The Company may provide any financial assistance to the undertakings forming part of the group of the Company such as, among others, the provision of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form.

3.3 The Company may also use its funds to invest in real estate, intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

3.4 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfill its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

4.2 The Company may be dissolved at any time and with or without cause by a resolution of the general meeting of Shareholders adopted by (i) a majority of Shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least.

Chapter II. Share capital and Shares

Art. 5. Share capital.

5.1 The capital stock is fixed at 12,500.00 (twelve thousand and five hundred) Euro represented by 500 (five hundred) shares having a nominal value of 25 (twenty-five) Euro each (the "Shares" and each a "Share").

5.2 All Shares will have equal rights. Each Share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings of Shareholders.

5.3 The Company can proceed to the repurchase of its own Shares by decisions of the Board of Managers subject to the availability of funds determined by the Board of Managers on the basis of relevant interim accounts.

5.4 All Shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the Shareholders' register in accordance with the applicable law.

5.5 The share capital may be modified at any time by approval of a majority of Shareholders representing three quarters of the share capital at least. The existing Shareholders shall have a preferential subscription right in proportion to the number of Shares held by them in case of a contribution in cash.

Art. 6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III

Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by at least 3 (three) managers appointed by a resolution of the Shareholder(s) (each a "Manager") which shall set the term of this office. They will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (the "Board of Managers").

8.2 The Managers need not to be Shareholders. The Managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholders.

8.3 The death or resignation of a Manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 9. Powers of the board of managers.

9.1 In dealing with third parties, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this Article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

Art. 10. Representation of the company. Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of any 2 (two) Managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by any 2 (two) Managers.

Art. 11. Meeting of the board of managers.

11.1 The meetings of the Board of Managers are convened by any Manager. The Board of Managers may appoint a chairman amongst its members (the "Chairman"). The Chairman has a casting vote in case of ballot.

11.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the Managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

11.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his/her/its proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him/her/its by phone to be confirmed in writing at a later stage. A Manager may represent more than one of his/her/its colleagues.

11.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

11.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed, provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorized to vote by video or by telephone.

11.6 A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

11.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meetings.

11.8 Copies or excerpts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Art. 12. Liabilities of the managers.

12.1 The Manager(s) does(do) not assume, by reason of his/her/its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorized agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

12.2 The Company shall indemnify any Manager or officer, and his/her/its heirs, executors and administrators against expenses reasonably incurred by him/her/it in connection with any action, suit or proceeding to which he/she/it may be made a party by reason of his/her/its being or having been a Manager or officer of the Company, or, at his/her/its request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he/she/it is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he/she/it shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for negligence or fault or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he/she/it may be entitled.

Chapter IV. General Meeting of shareholders

Art. 13. Powers of the sole shareholder / The general meeting of shareholders / Vote.

13.1 If there is only one Shareholder, that Sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares which such Shareholder owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his/her/its shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the Shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than 25 (twenty-five) Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than 25 (twenty-five) Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

13.8 The Shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification (at their own expenses), and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

Chapter V. Financial year, Distribution of profits, Supervision

Art. 14. Financial year.

14.1 The financial year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year, except for the first financial year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on December 31, 2013.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Board of Managers and the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Distribution of profits.

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, 5% (five per cent) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches 10% (ten per cent) of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by the Law and by these Articles, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of Article 13.7 above.

15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (;) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and (;;) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

Art. 16. Supervision of the company.

16.1 In case and as long as the Company has more than twenty-five (25) Shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several internal auditor(s) (commissaire(s)). The general meeting of Shareholders shall appoint the internal auditor(s) and shall determine their term of office.

16.2 Any internal auditor may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of Shareholders.

16.3 The internal auditors have an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

16.4 If the Shareholders of the Company appoint one or more independent auditor(s) (reviseur(s) d'entreprises agree (s)) in accordance with article 69 of the law of December 19, 2002 regarding the trade and companies' register and the accounting and annual accounts of undertakings, internal auditor(s) will not be appointed.

16.5 An independent auditor may only be removed by the general meeting of Shareholders with cause or with its approval.

Chapter VI. Dissolution; Liquidation

Art. 17. Dissolution; Liquidation.

17.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the Sole Shareholder or of one of the Shareholders.

17.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Article 4.2 above, it being understood that in case of a Sole Shareholder, such Sole Shareholder may decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation.

17.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders deciding upon the dissolution who shall also determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of liabilities of the Company.

17.4 The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of liabilities shall be distributed among the Shareholders in proportion to the Shares of the Company held by them.

Chapter VII. Applicable law

Art. 18. Governing law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Subscription and Payment

The share capital of the Company has been subscribed as follows:

Total Shares: 500 (five hundred) shares having a nominal value of 25 (twenty-five) Euro each.

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of 12,500.00 (twelve thousand and five hundred) Euro corresponding to a share capital of 12,500.00 (twelve thousand and five hundred) Euro is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated to be approximately nine hundred Euros (EUR 900.-).

Resolutions of the sole shareholder

The incorporating Sole Shareholder representing the entire share capital of the Company and considering itself as duly convened has thereupon passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at E-Building, Parc d'Activité Syrdall, 6 rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.
2. The following persons are appointed as Managers for an unlimited period with immediate effect.
 - Malcolm Wilson, born in Nairobi, Kenya, on April 10, 1957, residing professionally at E-Building, Parc d'Activités Syrdall, 6 rue Gabriel Lippmann, L-5365, Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg;
 - Audrey Lewis, born in Glasgow, United Kingdom, on August 28, 1968, residing professionally at 25 rue du Schlam-mestee, L-5770 Weiler-la-Tour, Grand Duchy of Luxembourg;
 - Jakub Crhonek, born in Czech Republic, on July 8, 1977, residing professionally at Churerstrasse 23, 8808 Pfaffikon, Switzerland.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-neuf juillet.

Par-devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Clearsight GmbH, ayant son siège social à Churerstrasse 23, 8808 Pfaffikon, Suisse et immatriculée auprès du Handelsregister des Kantons Schwyz sous le numéro CH130.4.016.598-5, dûment représentée par Jakub Crhonek, demeurant professionnellement au Churerstrasse 23, 8808 Pfaffikon, Suisse,

représenté par Me Victorien HÉMERY, avocat à la Cour, demeurant professionnellement au Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 17 juillet 2013, laquelle, paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

La partie susmentionnée est désignée ci-après comme l'«Associé Unique».

Lequel comparant, agissant en-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société à responsabilité limitée et dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

Titre I^{er} . Forme, Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme, Nom.

1.1 Il est ici établi entre le détenteur actuel de Parts Sociales créés ci-après et entre tous ceux qui deviendront Associés par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts (ci-après les "Statuts").

1.2 La société adopte la dénomination de "Clearsight Turnaround Fund III GP, S.à r.l." (la "Société").

1.3 La Société peut avoir un seul associé (l'"Associé Unique") ou plusieurs associés (les "Associés"), avec un maximum de 40 (quarante) Associés.

1.4 Toute référence aux Associés dans les Statuts doit être une référence à l'Associé Unique de la Société si la Société a seulement un associé.

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la commune de Schuttrange (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré vers toute autre commune à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire de ses Associés délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Cependant, le Conseil de Gérance de la Société, comme défini ci-après, est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la commune du siège social.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet la détention d'intérêts dans toutes entités, luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'administration, le développement et la direction, sous quelle que forme que ce soit, de ces détentions et en particulier la détention d'intérêts dans ClearSight Turnaround Fund III (SCA) SICAV-SIF, une société d'investissement à capital variable, sous la forme d'une société en commandite par actions, organisée comme un fonds d'investissement spécialisé et gouvernée par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, et en particulier la loi du 13 février 2007 sur les fonds d'investissement spécialisé, telle que modifiée de temps à autre, en sa qualité d'associé-gérant-commandité de cette société.

3.2 La Société pourra également apporter toute assistance financière aux entités faisant partie du groupe de la Société, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement.

3.3 La Société peut aussi utiliser ces fonds pour investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre bien mobilier ou immobilier sous toute forme.

3.4 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs décrits précédemment, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société peut être dissoute à tout moment, pour ou sans cause, au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des Associés adoptée par (:) la majorité des Associés (:) détenant au moins les trois quarts du capital social.

Titre II. Capital; Part sociales

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à 12.500,00 (douze mille cinq cents) Euros représenté par 500 (cinq cents) parts sociales, d'une valeur nominale de 25 (vingt-cinq) Euros chacune (les "Parts Sociales" et chacune la "Part Sociale").

5.2 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux. Chaque Part Sociale a droit à un vote lors des réunions des assemblées ordinaires et extraordinaires des Associés.

5.3 La Société peut procéder au rachat de ses propres Parts Sociales par décision du Conseil de Gérance sous réserve de la disponibilité des fonds déterminée par le Conseil de Gérance sur base des comptes intermédiaires.

5.4 Toutes les Parts Sociales sont nominatives, au nom d'une personne en particulier, et inscrites dans le registre des Associés en conformité avec la loi applicable.

5.5 Le capital social pourra être modifié à tout moment par approbation par la majorité des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les Associés existants auront droit à un droit préférentiel de souscription en proportion au nombre de Parts Sociales qu'ils détiennent en cas d'apport en numéraire.

Art. 6. Indivisibilité des parts sociales. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne pour le représenter auprès de la Société.

Art. 7. Transfer des parts sociales.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre III. Gérance

Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par au moins 3 (trois) gérants nommés par une résolution des Associé(s) (chacun un "Gérant") qui fixe les termes du mandat social. Ils forment un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

8.2 Les Gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les Gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associés.

8.3 La mort ou la démission d'un Gérant, pour quelle que raison que ce soit, ne doit pas entraîner la dissolution de la Société.

Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Conseil de Gérance a tous les pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société et pourvu que les termes du présent Article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

Art. 10. Représentation de la société. Vis-à-vis des tiers, la Société est engagée par la signature conjointe de 2 (deux) Gérants ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par 2 (deux) Gérants.

Art. 11. Réunion du conseil de gérance.

11.1 Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance peut nommer un président parmi ses membres (le "Président"). La voix du Président est prépondérante en cas de partage.

11.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les Gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux exigences et formalités de convocation.

11.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure. Un Gérant peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

11.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

11.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie, et chaque Gérant participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via la vidéo ou le téléphone.

11.6 Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signés par tous les membres du Conseil de Gérance.

11.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés aux réunions.

11.8 Des extraits ou copies seront certifiés par tout Gérant ou par toute personne désignée par un Gérant ou pendant une réunion du Conseil de Gérance.

Art. 12. Responsabilité des gérants.

12.1 Les Gérants ne sont pas responsables personnellement en raison de leur qualité du fait des engagements régulièrement pris au nom de la Société. Ils sont des agents autorisés et sont par conséquent responsables seulement de l'exécution de leur mandat.

12.2 La Société doit indemniser tout Gérant ou mandataire social, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, pour les dépenses raisonnablement occasionnées par lui en lien avec toutes actions, procès ou procédures auxquels il aura été partie en raison de ses activités pour la Société en tant que Gérant ou mandataire social, ou à sa requête, de toute autre entité dont la Société est un associé ou un créancier et pour laquelle il n'a pas été indemnisé, sauf le cas où, dans pareils actions, procès ou procédures, il serait finalement condamné pour négligence, faute ou manquement volontaire; en cas d'arrangement extrajudiciaire, une telle indemnité ne sera octroyée que si la Société est informée par son avocat-conseil que l'administrateur, gérant ou fondé de pouvoir en question n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs. Le droit à l'indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits.

Titre IV. Assemblée générale des associés

Art. 13. Pouvoirs de l'associé unique / L'assemblée générale des associés / Votes.

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé Unique exerce tous les pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de Parts Sociales détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de Parts Sociales détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de 25 (vingt-cinq) Associés, les décisions des Associés doivent être prises lors des réunions convoquées conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de 25 (vingt-cinq) Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote par écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises qu'à la condition que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requiert l'unanimité.

13.8 Les Associés sont autorisés à participer à la réunion par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification (à leurs propres frais), et sont réputés présents, pour les conditions de quorum et de

majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

Titre V. Année sociale, Répartition des bénéfices; Surveillance

Art. 14. Année sociale.

14.1 L'année sociale de la Société commence le premier janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et se termine au 31 décembre 2013.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Conseil de Gérance et le Conseil de Gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Répartition des bénéfices.

15.1 Du bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, 5% (cinq pour cent) seront prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social nominal de la Société.

15.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la Loi que de ces Statuts, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus.

15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au (x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'Associé(s).

Art. 16. Surveillance de la société.

16.1 Si et aussi longtemps que la Société a plus que vingt-cinq (25) Associés, les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes. L'assemblée générale des Associés désignera les commissaires aux comptes et déterminera la durée de leur mandat.

16.2 Tout commissaire aux comptes peut être démis de ses fonctions à tout moment, sans préavis et sans cause, par l'assemblée générale des Associés.

16.3 Les commissaires aux comptes ont un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents sur toutes les opérations de la Société.

16.4 Si les Associés de la Société désignent un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, aucun commissaires aux comptes ne sera nommé.

16.5 Un réviseur d'entreprise agréé ne peut être démis de ses fonctions par l'assemblée générale des Associés que pour cause ou avec son accord.

Titre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 17. Dissolution; Liquidation.

17.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité ou de faillite de l'Associé Unique ou de l'un de ses Associés.

17.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec l'Article 4.2 ci-dessus, étant entendu qu'en cas d'un Associé Unique, un tel Associé Unique pourra décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation.

17.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés ayant décidé la dissolution qui détermineront aussi leurs pouvoirs et rémunérations. Sauf disposition contraire, les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

17.4 L'excédent résultant de la réalisation des actifs et le paiement des dettes sera partagé entre les Associés en proportion du nombre de Parts Sociales détenues par eux.

Titre VII. Loi applicable

Art. 18. Loi applicable. La Loi trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

Souscription et Paiement

Le capital social de la Société a été souscrit comme suit:

Nombre total de Parts Sociales: 500 (cinq cents) ayant une valeur nominale de 25 (vingt-cinq) Euros chacune.

Toutes les Parts Sociales ont été entièrement libérées, de sorte que le montant de 12.500,00 (douze mille cinq cents) Euros correspondant à un capital social de 12.500,00 (douze mille cinq cents) Euros est dès à présent à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à environ neuf cent euros (EUR 900.-).

Assemblée générale de l'associé unique

L'associé fondateur, représentant l'intégralité du capital social de la Société et ayant renoncé aux formalités de convocation, a adopté les résolutions suivantes:

1. L'adresse du siège social de la Société est établie au E-Bâtiment, Parc d'activité Syrdall, 6 rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommés gérants pour une durée indéterminée avec effet immédiat:

- Malcolm Wilson, né à Nairobi, Kenya, le 10 Avril 1957, demeurant professionnellement au E-Bâtiment, Parc d'activité Syrdall, 6 rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg;

- Audrey Lewis, née à Glasgow, Royaume-Uni, le 28 Août 1968, demeurant professionnellement au 25 rue du Schlamme, L-5770 Weiler-la-Tour, Grand-Duché de Luxembourg;

- Jakub Crhonek, né en République Tchèque, le 8 Juillet 1977, demeurant professionnellement au Churerstrasse 23, 8808 Pfaffikon, Suisse.

Dont acte, passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate sur demande du comparant que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au mandataire du comparant connu du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire du comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. HÉMERY, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 24 juillet 2013. Relation: DIE/2013/9196. Reçu soixante-quinze (75.-) euros

Le Receveur (signé): pd RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107723/454.

(130131635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

**BBW 2 Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. CCP III BW2 S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 165.569.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-eighth day of June.

Before us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

BBW Investment Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 164772, hereby represented by Me Jean-Marc Delcour, Avocat, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 27 June 2013,

The said proxy after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

I. It is the current sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the name of "CCP III BW 2 S.à r.l.", governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 165569, and incorporated on December 16, 2011 pursuant to a deed of

Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 303, on February 3, 2012 (hereafter referred to as the "Company"). The Company's articles of incorporation (the "Articles") have not been amended since that date.

II. The share capital of the Company is currently set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares (parts sociales), with nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid-up. The appearing party holds all the shares in the share capital of the Company.

III. The sole shareholder of the Company is duly represented at the meeting, which is consequently regularly constituted and may deliberate upon all items of the following agenda, without prior notice:

a. Decision to change the corporate name of the Company from "CCP III BW 2 S.à r.l." into "BBW2 Investment S.à r.l.";

b. Decision to amend Article 8. of the articles of association of the Company in order to reflect the removal of the classes of managers and the consecutive changes to (i) the procedures applying at the board of managers and (ii) the powers of representation of the Company by the managers;

c. Decision to include a new Article 11.2.(viii) in the articles of association of the Company in order to provide that certain decisions will be subject to the approval by the shareholders of BBW Investment Holdings S.à r.l., the sole shareholder of the Company, at a majority of at least ninety-six point five percent (96.5%) of the BBW Investment Holdings S.à r.l.'s share capital;

d. Acknowledgement of the resignation of Mr. Yves Barthels, Ms. Anita Lyse and Mr. Bruno Bagnouls, as current directors (gérants) of the Company, with effect as of the date of the present meeting, and granting them full discharge for the execution of their mandate up to their resignation;

e. Decision to appoint Mrs. Yonit Tzadok, Mrs. Noa Drieblatt and Mr. Christophe Gaul, as new directors (gérants) of the Company, with effect as of the date of the present meeting, and for an unlimited period of time;

f. Miscellaneous.

Consequently, on the basis of the above agenda and after deliberation, the following resolutions were taken unanimously by the general meeting of the shareholders of the Company:

First resolution

The sole shareholder RESOLVES to change the corporate name of the Company from "CCP III BW 2 S.à r.l." into "BBW 2 Investment S.à r.l."

Article 1 of the Articles will henceforth read as follows:

" **Art. 1. Name.** The name of the Company is BBW 2 Investment S.à r.l. (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of Incorporation (the Articles)".

Second resolution

The sole shareholder RESOLVES to amend Article 8. of the Articles in order to reflect the removal of the classes of managers.

Article 8. of the Articles will henceforth read as follows:

" **Art. 8. Board of managers.**

8.1. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.2. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

8.3. Procedure

(i) The Board meets at the request of any one (1) manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that they know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

8.4. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two managers of the Company.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated."

Third resolution

The sole shareholder RESOLVES to include a new Article 11.2.(viii) of the Articles in order to provide that certain decisions will be subject to the approval by the shareholders of BBW Investment Holdings S.a r.l., the sole shareholder of the Company, at a majority of at least ninety-six point five percent (96.5%) of the BBW Investment Holdings S.a r.l.'s share capital.

Article 11.2.(viii). of the Articles will read as follows:

"(viii) Notwithstanding anything to the contrary in the Law or these Articles, and as long as BBW Investment Holdings S.a r.l. is the sole shareholder of the Company, the following decisions shall be subject to the approval of the shareholders of BBW Investment Holdings S.a r.l. owning at least ninety-six point five percent (96.5%) of BBW Investment Holdings S.a r.l. 's share capital:

- (i) amendment of the Articles;
- (ii) extension, transfer and/or other material change of the Company's business purpose;
- (iii) sale or disposal (other than leasing) of any part of the land and building located at Grafstrasse Str. 103-109, and Wildunger Str. 7-9, Frankfurt, Germany, (the "Building");
- (iv) issuance of shares in the Company;
- (v) refinancing of the Company's loans with a third party or obtaining of financing from a third party, except when such third party's financing and its terms, are included in the approved budget of BBW Investment Holdings S.a r.l. for the investment in the Building (the Project Budget);
- (vi) entry into agreements and/or introducing amendments into agreements between the Company and any shareholder of BBW Investment Holdings S.a r.l. or any entity (i.e. including "person") which controls, or is controlled by or under common control with one of the shareholders of BBW Investment Holdings S.a r.l. and "control" shall mean holding, directly or indirectly, at least fifty percent (50%) of all issued share capital and voting rights and rights to nominate fifty percent (50%) of the directors;
- (vii) approval of any annual budget;
- (viii) approval of any deviation from an approved annual budget exceeding 5% and/or any deviation in any specific line item exceeding 10%;
- (ix) release and appointment of a substituting asset, facility or property management service provider, in the event the supervisor over a project is not a entity (i.e. including "person") which controls, or is controlled by or under common control with Aurec Local Information Services Ltd., a company organized under the laws of the State of Israel, C.N. 2-128928-51, with a registered address of 19 Tuval St., Ramat- Gan, 52521, Israel, and Evert Limited, a company organized under the laws of Guernsey, CN. 43197, with a registered address of Suite 5, Tower Hill House, St. Peter Port Guernsey ("Aurec"), and "control" shall mean holding, directly or indirectly, at least fifty percent (50%) of all issued share capital and voting rights and rights to nominate fifty percent (50%) of the directors;
- (x) causing of the Company to renew, extend, or enter into a lease agreement which relates to a rental area of 5,000 square meters or fifteen percent (15%) or more of the leaseable area of the Building or which is of a value over fifteen percent (15%) or more of the rent generated from the Building;
- (xi) provision of a guarantee, indemnity bond or surety bond by a shareholder of BBW Investment Holdings S.à r.l.;
- (xii) voluntary dissolution, winding up or liquidation of the Company, except following the sale of the Buildings;
- (xiii) merger, consolidation, reorganization or other business combination of the Company with or into another person (or engaging in a transaction having substantially the same effect, including acquisition of all or substantially all of the assets of any other person);
- (xiv) any amendment to the legal or tax structure of the Company;
- (xv) acquisition of new real estate other than the Building;

(xvi) approach of the current tenants of the Building for renting spaces in the adjacent office building (which is of a total area 65,000 square meters or which has an average monthly rent per square meter equals to or over EUR 26);".

Fourth resolution

The sole shareholder RESOLVES to acknowledge and accept the resignations of Mr. Yves Barthels, Ms. Anita Lyse and Mr. Bruno Bagnouls from their position as director (gérant) of the Company with effect as of the date of this meeting.

The sole shareholder further RESOLVES to grant them full discharge from any liability arising from the performance of their duties as directors of the Company up to their resignation as far as legally possible.

Fifth resolution

The sole shareholder RESOLVES to appoint, with immediate effect and for an undetermined period, the following persons as new directors (gérants) of the Company:

- Mrs. Yonit Tzadok, certified public accountant, born in Israel on 22 January 1972, residing at 444, Madison Avenue, New York, NY10022;

- Mrs. Noa Drieblatt certified public accountant, born in Israel on 10 October 1971, residing at 3, Hayetzira street, Ramat Gan, Israel 52521; and

- Christophe Gaul, certified public accountant, born in Messancy, Belgium, on 3 April 1977, with professional address at 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg.

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand three hundred euro (EUR 1.300,-).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-huitième jour de juin.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

BBW Investment Holdings S.à r.l., société à responsabilité limitée, organisée et constituée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, dont le siège social est situé 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 164772, ici représentée par Me Jean-Marc Delcour, Avocat, dont l'adresse professionnelle se situe au Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration donnée sous seing privée le 27 juin 2013;

La procuration susmentionnée, qui a été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, seront annexées au présent acte afin d'être enregistrée.

La partie comparante, représentée comme établi ci-avant, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Elle est l'unique associé actuel d'une société à responsabilité limitée connue sous le nom de "CCP III BW 2 S.à r.l.", régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 165569, constituée le 16 décembre 2011 suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 303, le 3 février 2012 (ci-après désignée comme la «Société»). Les statuts de la Société (les «Statuts») n'ont pas été modifiés depuis cette date.

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12,500,-) représenté par douze mille cinq cents (12,500) parts sociales, chacune d'une valeur nominale de un euro (EUR 1.-), toutes intégralement souscrites et entièrement libérées. La partie comparante détient l'intégralité des parts sociales du capital social de la Société.

III. L'unique associé de la Société est dument représenté à l'assemblée générale, qui est en conséquence régulièrement constituée et peut délibérer sur tous les points de l'ordre du jour suivant, sans notification préalable:

a. Modification de la dénomination sociale de la Société de «CCP III BW 2 S.à r.l.» pour «BBW2 Investment S.à r.l.»;

b. Modification de l'Article 8 des statuts de la Société afin de refléter la suppression des catégories de gérants et les modifications consécutives (i) des procédures s'appliquant au conseil de gérance et (ii) du pouvoir de représentation de la Société par les gérants;

c. Ajout d'un nouvel Article 11.2.(viii) aux statuts de la Société afin d'intégrer la disposition selon laquelle certaines décisions seront sujettes à l'approbation des associés de BBW Investment Holdings S.à r.l., l'unique associé de la Société, à la majorité d'au moins quatre vingt seize pourcent et demi (96.5%) du capital social de BBW Investment Holdings S.à r.l.;

d. Prise d'acte de la démission de M. Yves Barthels, Mme Anita Lyse et M. Bruno Bagnouls, gérants actuels de la Société, produisant effet à compter de la date de la présente assemblée générale, et octroi à ceux-ci du quitus pour l'exécution de leur mandat jusqu'à leur démission;

e. Nomination de Mme Yonit Tzadok, Mme Noa Driblatt and M. Christophe Gaul en tant que nouveaux gérants de la Société, produisant effet à compter de la date de l'assemblée générale, et pour une période de temps illimitée;

f. Divers.

En conséquence, sur la base de l'ordre du jour ci-dessus et après délibération les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité par l'assemblée générale des associés de la Société:

Première résolution:

L'associé unique DÉCIDE de modifier la dénomination sociale de la Société de "CCP III BW 2 S.à r.l." pour "BBW 2 Investment S.à r.l."

L'Article 1 des Statuts aura par conséquent la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}. Dénomination sociale.** La dénomination sociale de la Société est BBW1 Investment S.à r.l. (la Société). La société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), et par les présents statuts (les Statuts) ».

Deuxième résolution:

L'associé unique DÉCIDE de modifier l'Article 8 des Statuts afin de refléter la suppression des catégories de gérants.

L'Article 8 des Statuts aura par conséquent la teneur suivante:

« **Art. 8. Conseil de gérance.**

8.1. Si plusieurs gérants sont nommés, ils forment le conseil de gérance (le Conseil).

8.2 Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés au(x) associé(s) par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil, qui a tout pouvoir pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents par le Conseil.

8.3 Procédure

(i) Le Conseil se réunit à la demande de l'un (1) des gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, en principe situé à Luxembourg.

(ii) Un avis écrit de toute réunion du Conseil est remis à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf dans le cas d'une urgence, dont la nature et les circonstances sont mentionnées dans l'avis.

(iii) Aucun avis n'est requis si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et déclarent avoir connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à l'avis d'une réunion, avant ou après la réunion. Des avis écrits distincts ne sont pas requis pour des réunions tenues à un moment et à un endroit indiqués dans un programme au préalable adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut désigner un autre gérant comme mandataire pour le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix par les gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par l'ensemble des gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence, ou par tout autre moyen de communication qui permet à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler les unes les autres. La participation par de tels moyens est considérée équivalente à une participation en personne à une réunion dument convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et contraignantes comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dument convoquée et tenue, et portent la date de la dernière signature.

8.4 Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en tous points par les signatures conjointes de deux des gérants de la Société.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spécifiques auront été délégués.»

Troisième résolution:

L'associé unique DÉCIDE d'ajouter un nouvel Article 11.2.(viii) des Statuts afin d'intégrer la disposition selon laquelle certaines décisions seront sujettes à l'approbation des associés de BBW Investment Holdings S.à r.l., l'unique associé de la Société, à la majorité d'au moins quatre vingt seize pourcent et demi (96.5%) du capital social de BBW Investment Holdings S.à r.l.

L'article 11.2 (viii). des Statuts aura la teneur suivante:

«(viii) Nonobstant toute disposition contraire de la Loi ou des présents Statuts, et tant que BBW Investment Holdings S.à r.l. est l'associé unique de la Société, les décisions suivantes seront sujettes à l'approbation des associés de BBW Investment Holdings S.à r.l. détenant au moins quatre-vingt-seize pourcent et demi (96.5%) du capital social de BBW Investment Holdings S.à r.l.:

- (i) La modification des Statuts;
- (ii) L'extension, le transfert et/ou tout autre changement matériel de l'objet commercial de la Société;
- (iii) La vente ou la mise à disposition (autrement que par crédit-bail) de toute partie du terrain et du bâtiment sis Grafstrasse Str. 103-109, et Wildunger Str. 7-9, Frankfurt, Germany (le «Bâtiment»);
- (iv) L'émission de parts sociales dans la Société;
- (v) Le refinancement des emprunts de la Société auprès de tiers ou l'obtention d'un financement auprès d'un tiers, à moins que ce financement par un tiers et ses conditions ne soient inclus dans le budget approuvé de BBW Investment Holdings S.à r.l. pour l'investissement dans le Bâtiment (le Budget de Projet);
- (vi) La conclusion d'accords et/ou l'introduction de modifications aux accords entre la Société et tout associé de BBW Investment Holdings S.à r.l. ou toute entité (c'est-à-dire notamment une «personne») qui contrôle, est contrôlée par, ou est sous contrôle conjoint avec, l'un des associés de BBW Investment Holdings S.à r.l., et «contrôler» signifiera détenir, directement ou indirectement, au moins cinquante pourcent (50%) de l'ensemble du capital social émis et des droits de vote et le droit de nommer cinquante pourcent (50%) des gérants de BBW Investment Holdings S.à r.l.;
- (vii) L'approbation de tout budget annuel;
- (viii) L'approbation de tout écart d'un budget annuel approuvé de plus de 5% et/ou de tout écart de plus de 10% d'un poste budgétaire spécifique;
- (ix) La révocation et nomination d'un prestataire de service de remplacement d'actifs, ou de gestion des installations ou des immeubles, si le superviseur d'un projet n'est pas une entité (c'est-à-dire notamment une «personne») qui contrôle, est contrôlée par, ou est sous contrôle conjoint avec Aurec Local Information Services Ltd., société régie par les lois de l'Etat d'Israël, C.N. 2-128928-51, dont le siège social est sis 19 Tuval St., Ramat-Gan, 52521, Israël, et Evert Limited, société régie par les lois de Guernesey, CN. 43197, dont le siège social est sis Suite 5, Tower Hill House, St. Peter Port Guernesey ("Aurec"), et «contrôler» signifiera détenir, directement ou indirectement, au moins cinquante pourcent (50%) de l'ensemble du capital social émis et des droits de vote et le droit de nommer cinquante pourcent (50%) des administrateurs;
- (x) La prise d'une décision contraignant la Société à renouveler, étendre ou conclure un contrat de crédit-bail qui concerne une surface de location de 5.000 mètres carrés ou quinze pourcent (15%) ou plus de la surface locative du Bâtiment, ou d'une valeur de plus de quinze pourcent (15%) ou plus des loyers générés par le Bâtiment;
- (xi) La constitution d'une garantie, indemnité ou sûreté par un associé de BBW Investment Holdings S.à r.l.;
- (xii) La dissolution, fermeture ou liquidation volontaire de la Société, à moins qu'elles ne soient consécutives à la vente du Bâtiments;
- (xiii) La fusion, consolidation, réorganisation ou tout autre regroupement d'entreprises de la Société avec ou en une autre personne (ou la réalisation d'une opération qui a en substance les mêmes effets, notamment l'acquisition de la totalité ou d'une part substantielle des actifs de toute autre personne);
- (xiv) Toute modification de la structure légale et fiscale de la Société;
- (xv) L'acquisition de nouveaux biens immobiliers autres que le Bâtiment;
- (xvi) L'Approche des locataires actuels du Bâtiment pour la location d'espaces dans l'immeuble de bureaux adjacent (d'une surface totale de 65.000 mètres carrés ou d'un loyer mensuel moyen par mètre carré égal ou supérieur à EUR 26).»

Quatrième résolution

L'associé unique DÉCIDE de prendre acte et d'accepter les démissions de M. Yves Barthels, Mme Anita Lyse et M. Bruno Bagnouls de leur fonction de gérant de la Société, prenant effet à compter de la date de cette assemblée générale.

L'associé unique DÉCIDE en outre de leur donner quitus de toute responsabilité liée à l'exécution des leurs devoirs de gérants de la Société jusqu'à leur démission et dans la mesure permise par la loi.

Cinquième résolution

L'associé unique DÉCIDE de nommer, à effet immédiat et pour une période indéterminée, les personnes suivantes comme nouveaux gérants de la Société:

- Mme Yonit Tzadok, expert comptable agréée, née en Israël le 22 janvier 1972, résidant 444, Madison Avenue, New York, NY10022;

- Mme Noa Driblatt, expert comptable agréée, née en Israël le 10 octobre 1971, résidant 3, Hayetzira street, Ramat Gan, Israel 52521; et

- Christophe Gaul, comptable agréé, né à Messancy, Belgique le 3 avril 1977, dont l'adresse professionnelle est située 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Coûts

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société à raison du présent acte sont estimés à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, constate qu'à la demande des comparants, le présent acte est documenté en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête du présent acte.

Après lecture faite au comparant, celui-ci a signé le présent acte original avec le notaire.

Signé: Delcour, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 05 juillet 2013. Relation: EAC/2013/8775.

Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013107751/319.

(130130844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Carreaux Clean S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5812 Hesperange, 2B, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 174.045.

L'an deux mille treize, le dix-neuf juillet.

Par-devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Jean PIERSON, gérant de société, demeurant à F-57525 Talange, 128, Grand-Rue, associé unique de la société "CARREAUX CLEAN S.à r.l.", établie et ayant son siège à L-4123 Esch-sur-Alzette, 3, rue du Fossé, constituée suivant acte du notaire Francis KESSELER d'Esch-sur-Alzette en date du 7 décembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 409 du 19 février 2013, inscrite au registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B174.045.

Il déclare d'abord céder à Jonathan PIERSON, gérant de société, demeurant à F-57525 Talange (France), 20, rue Boris Vian, vingt-cinq (25) parts sociales de la Société, pour le prix de trois mille cent vingt-cinq euros (3.125,- €).

Le cessionnaire sera propriétaire des parts sociales lui cédées et il aura droit aux revenus et bénéfices dont elles seront productives à compter de ce jour.

Le cessionnaire sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts sociales cédées.

Le prix de cession a été payé par le cessionnaire au cédant avant la passation des présentes et hors la présence du notaire. Ce dont quittance et titre.

Ensuite: Jonathan PIERSON, préqualifié, agissant en sa qualité de gérant, accepte au nom de la Société la cession qui précède, conformément à l'article 1690 du Code Civil et dispense le cessionnaire à faire signifier ladite cession à la Société, déclarant n'avoir aucune opposition et aucun empêchement à faire valoir qui puissent arrêter son effet.

Finalement, les associés, Jean PIERSON et Jonathan PIERSON, préqualifiés, se réunissent en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité, prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Ils donnent leur agrément en ce qui concerne la cession de parts visée ci-avant.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède la répartition du capital est désormais la suivante:

Jean PIERSON, soixante-quinze parts	75
Jonathan PIERSON, vingt-cinq parts	25
Total: Cent parts sociales	100

Troisième résolution

Les comparants décident de transférer le siège de la société d'Esch-sur-Alzette à Hespérange, et par conséquent de modifier l'article 3 des statuts comme suit:

" **Art. 3.** Le siège de la société est établi dans la commune d'Hespérange."

Quatrième résolution

Ils fixent l'adresse à L-5812 Hespérange, 2b, rue de l'Alzette.

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: Jean PIERSON, Jonathan PIERSON, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 19 juillet 2013. Relation: LAC/ 2013 / 33963. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): FRISING.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107744/50.

(130130969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Esterel Investissement S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 54.500,00.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 154.472.

In the year two thousand and thirteen, on the eighteenth day of July.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

3i Buyouts 2010A LP, a limited partnership formed and existing under the laws of the United Kingdom and having its registered office in 16, Palace Street, London, SW1E 5JD, United Kingdom, currently holding 1,342,961 shares in the Company, duly represented by Mister Erwin VANDE CRUYS, private employee, having his professional address at L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 15 July 2013;

3i Europartners Va L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the United Kingdom and having its registered office in 16, Palace Street, London, SW1E 5JD, United Kingdom, currently holding 1,647,535 shares in the Company, duly represented by Mister Erwin VANDE CRUYS, prenamed, by virtue of a proxy given on 15 July 2013;

3i Buyouts 2010B LP, a limited partnership formed and existing under the laws of the United Kingdom and having its registered office in 16, Palace Street, London, SW1E 5JD, United Kingdom, currently holding 229,167 shares in the Company, duly represented by Mister Erwin VANDE CRUYS, prenamed, prenamed, by virtue of a proxy given on 15 July 2013;

3i Europartners Vb LP, a limited partnership formed and existing under the laws of the United Kingdom and having its registered office in 16, Palace Street, London, SW1E 5JD, United Kingdom, currently holding 1,826,295 shares in the Company, duly represented by Mister Erwin VANDE CRUYS, prenamed, by virtue of a proxy given on 15 July 2013;

3i Buyouts 2010C LP, a limited partnership formed and existing under the laws of the United Kingdom and having its registered office in 16, Palace Street, London, SW1E 5JD, United Kingdom, currently holding 379,281 shares in the Company, duly represented by Mister Erwin VANDE CRUYS, prenamed, by virtue of a proxy given on 15 July 2013; and

3i Group Plc, a public limited company formed and existing under the laws of the United Kingdom and having its registered office in 16, Palace Street, London, SW1E 5JD, United Kingdom, currently holding 24,761 shares in the Company, duly represented by Mister Erwin VANDE CRUYS, prenamed, by virtue of a proxy given on 15 July 2013;

together the "Shareholders" of the Company.

The above mentioned proxies, after having been initialed and signed ne varietur by the proxy-holder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties are the Shareholders of Esterel Investissement S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with a share capital of fifty-four thousand five hundred Euros (EUR 54,500.-), having its registered office at 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 154.472, incorporated pursuant to a notarial deed of the notary Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 20 July 2010 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1860, page 89257, dated 10 September

2010 (the "Articles"), and whose Articles have been amended for the last time by a notarial deed drawn up by Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on 28 September 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 2436, page 116882, dated 11 November 2010.

The Shareholders then reviewed the following agenda (the "Agenda"):

1. Dissolution of the Company and decision to put the Company into liquidation;
2. Appointment of the Liquidator;
3. Determination of the powers to be given to the Liquidator and of the Liquidator's remuneration.

After the foregoing has been approved by the Shareholders, they took the following resolutions:

First resolution

In accordance with articles 141-151 of the Law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), the Shareholders decided to dissolve the Company and to start the liquidation proceedings.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the Shareholders resolve, pursuant to Art. 16 of the Articles, to appoint as liquidator of the Company Mr. Antoine Clauzel, born on December 12th, 1952 in Reims, France, with professional address at 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, as liquidator of the Company (the "Liquidator"), who has accepted his mandate.

Third resolution

The Shareholders resolve that the Liquidator shall receive the powers as determined hereafter:

The Liquidator has the broadest powers and the authority to perform and execute all operations provided for by the Luxembourg company law of 10 August 1915 relating to commercial companies, as amended (the "Law").

The Liquidator may accomplish all the acts provided for by article 145 of the Law without requesting the authorization of the Shareholders in the cases in which it is requested.

The Liquidator may, under his own responsibility, regarding special or specific operations, delegate such part of his powers as he may deem fit, to one or several representatives and for the period he will fix.

The Liquidator shall be liable, both to third parties and to the Company, for the execution of the mandate given to him hereby.

The Liquidator's signature binds validly and without limitation the Company in the process of liquidation.

The Liquidator may distribute the Company's assets to the Shareholders in cash or in kind to its willingness.

The Liquidator shall draft a report on the results of the liquidation and the employment of the corporate assets with supporting accounts and documents.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that, on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, this notarial deed was drawn up in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing person, the proxy-holder signed together with the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mil treize, le dix-huit juillet.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

3i Buyouts 2010A LP, un limited partnership constitué et existant selon les lois du Royaume Uni et ayant son siège social au 16, Palace Street, Londres, SW1E 5JD, Grande-Bretagne, qui détient actuellement 1.342.961 parts sociales dans la Société (comme définie ci-dessous), représentée aux présentes par Monsieur Erwin VANDE CRUYS, employé privé, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 15 juillet 2013;

3i Europartners Va L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois du Royaume Uni et ayant son siège social au 16, Palace Street, Londres, SW1E 5JD, Grande-Bretagne, qui détient actuellement 1.647.535 parts sociales dans la Société, représentée aux présentes par Monsieur Erwin VANDE CRUYS, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 15 juillet 2013;

3i Buyouts 2010B LP, un limited partnership constitué et existant selon les lois du Royaume Uni et ayant son siège social au 16, Palace Street, Londres, SW1E 5JD, Grande-Bretagne, qui détient actuellement 229.167 parts sociales dans la Société, représentée aux présentes par Monsieur Erwin VANDE CRUYS, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 15 juillet 2013;

3i Europartners Vb LP, un limited partnership constitué et existant selon les lois du Royaume Uni et ayant son siège social au 16, Palace Street, Londres, SW1E 5JD, Grande-Bretagne, qui détient actuellement 1.826.295 parts sociales dans la Société, représentée aux présentes par Monsieur Erwin VANDE CRUYS, prénommé,, en vertu d'une procuration donnée le 15 juillet 2013;

3i Buyouts 2010C LP, un limited partnership constitué et existant selon les lois du Royaume Uni et ayant son siège social au 16, Palace Street, Londres, SW1E 5JD, Grande-Bretagne, qui détient actuellement 379.281 parts sociales dans la Société, représentée aux présentes par Monsieur Erwin VANDE CRUYS, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 15 juillet 2013; et

3i Group Pic, un public limited company constitué et existant selon les lois du Royaume Uni et ayant son siège social au 16, Palace Street, Londres, SW1E 5JD, Grande-Bretagne, qui détient actuellement 24.761 parts sociales dans la Société, représentée aux présentes par Monsieur Erwin VANDE CRUYS, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 15 juillet 2013;

ensemble les "Associés" de la Société.

Lesdites procurations, paraphées et signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les comparants sont les Associés de Esterel Investissement S.à r.l., une société à responsabilité limitée, avec un capital social de cinquante-quatre mille cinq cents euros (EUR 54.500,-), ayant son siège social au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154.472 (la "Société"), constituée par un acte notarié de Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, du 20 juillet 2010 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1860, page 89257 du 10 septembre 2010 (les "Statuts") et dont les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte notarié de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, du 28 septembre 2010, publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2436, page 116882, daté du 11 novembre 2010.

Les Associés passent ensuite en revue l'ordre du jour qui suit *Ordre du Jour*):

Ordre du jour

1. Dissolution de la Société et décision de mise en liquidation de la Société;
2. Nomination du Liquidateur;
3. Détermination des pouvoirs qui seront conférés au Liquidateur.

Ces faits exposés et reconnus exacts par les Associés, ces derniers ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément aux dispositions des articles 141-151 de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), les Associés décident de dissoudre et de mettre la Société en liquidation.

Seconde résolution

En conséquence de la résolution qui précède, les Associés décident de nommer, en vertu de l'article 16 des Statuts, en qualité de liquidateur Monsieur Antoine Clauzel, né le 12 décembre 1952 à Reims, France, avec adresse professionnelle au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg (le "Liquidateur"), qui a accepté ce mandat.

Troisième résolution

Les Associés décident que le Liquidateur dispose des pouvoirs suivants:

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus et l'autorité pour accomplir et exécuter toutes les opérations prévues par la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (la "Loi").

Le Liquidateur a le pouvoir d'accomplir toutes les opérations prévues par l'article 145 de la Loi sans devoir demander l'autorisation spécifique préalable des Associés.

Le Liquidateur peut déléguer sous sa propre responsabilité, concernant des opérations spéciales ou spécifiques, une partie de ses pouvoirs qu'il détermine à un ou plusieurs représentants et pour la période qu'il détermine.

Le Liquidateur est responsable tant envers les tiers qu'envers la Société, pour l'exécution du mandat qui lui est donné. La signature du Liquidateur engage valablement et sans limitation la Société dans le processus de liquidation.

Le Liquidateur peut distribuer les biens de la Société aux Associés en numéraire ou en nature à sa discrétion.

Le Liquidateur rédigera un rapport sur les résultats de la liquidation et sur l'emploi des actifs sociaux, comptes et documents à l'appui.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de cette même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, à la date figurant en tête du présent acte.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, le mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Vande Cruys et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 23 juillet 2013. Relation: LAC/2013/34338. Reçu douze euros Eur 12.-

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107839/154.

(130131275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Repc 29 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 187.160,00.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 118.299.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 26 juin 2013 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à 22 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

Et le mandat du commissaire aux comptes:

1. Monsieur David BANNERMAN, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, commissaire aux comptes;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2013103597/22.

(130125409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.

V.V.F Luxembourg SA, Société Anonyme.

Siège social: L-8253 Mamer, 3, rue des Merisiers.

R.C.S. Luxembourg B 91.509.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 mars 2013

L'Assemblée Générale Extraordinaire révoque Monsieur Victor NITU de la qualité de administrateur.

L'Assemblée Générale Extraordinaire révoque Monsieur Victor René NITU de la qualité de délégué à la gestion journalière.

L'Assemblée Générale Extraordinaire révoque Madame Andreea Mihaela TIRMCERIU de la qualité de commissaire aux comptes chargé du contrôle des comptes.

L'Assemblée Générale Extraordinaire accepte la nomination de Madame Maria NOSEC, domiciliée à 5100, Rue des Maçons, H8Z2X8, Pierrefonds, Canada, en qualité de administrateur. Le mandat de l'administrateur nouvellement nommé est d'une durée indéterminée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire accepte la nomination de Madame Roxana Aurélie TIRMCERIU, domiciliée à 17, B-dul Alexandru cel Bun, 700573, Iasi, Roumanie, en qualité de commissaire aux comptes chargé du contrôle des comptes. Le mandat du commissaire aux comptes chargé du contrôle des comptes nouvellement nommé est d'une durée indéterminée.

Signatures.

Référence de publication: 2013103833/21.

(130126105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2013.
